

Stage et entretien clinique 2

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthode d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés et Stage
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP APOGEE : 4P8PESEP

Présentation

Poursuivre et approfondir ce qui a été vu au S1, à savoir : à partir de l'expérience de stage professionnalisant, ce cours orienté sur les pratiques cliniques et institutionnelles du psychologue aborde les bases de l'entretien clinique et des différentes fonctions du psychologue en institution. Y seront travaillés : l'alliance thérapeutique, l'entretien motivationnel, des techniques simples de psychothérapie (régulation émotionnelle, psychologie positive, psychoéducation), une initiation aux techniques TCC ainsi que de l'animation de groupe et les différents rôles du psychologue. Des apports cliniques, techniques, déontologiques, juridiques... sont amenés en fonction des situations abordées. Enfin, une supervision de stage y est aussi réalisée. L'objectif de la supervision sera d'accompagner les stagiaires dans l'analyse du fonctionnement institutionnel, des pratiques psychologiques et de la place du psychologue, ainsi que de leur propre implication pré-professionnelle et personnelle tout au long du stage. Il s'agit donc d'une aide à l'élaboration de l'expérience en cours mais aussi du projet professionnel.

Objectifs

Approfondir la connaissance de l'entretien clinique dans un cadre psychothérapeutique structuré et mieux

comprendre la place et les rôles du psychologue en institution.

Évaluation

Standard sessions 1 et 2 : Réalisation d'un dossier (cette EC ne peut pas être passée en dérogatoire).